

Entre terre et mer autour des Pointes du Minou



Visorando



Randonnée n°652650

Une randonnée proposée par FLOCH

Circuit associant la découverte de l'arrière-pays en passant par le site de Lesconvel constitué d'un manoir, d'une petite chapelle ruinée, d'une maisonnette et son four à pain et son plan d'eau (ancien vivier).

Le retour suit le sentier côtier du GR®34 qui traverse les imposantes batteries, vestiges de la seconde guerre mondiale pour contrôler l'entrée du goulet de Brest et s'achève face à la Pointe du Petit Minou et son phare.

Durée :	2h50	Difficulté :	Moyenne
Distance :	8.99km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	110m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	105m		
Point haut :	80m	Commune :	Plouzané (29280)
Point bas :	8m		

Description

Départ du parking Pointe du Petit Minou.

Attention, il s'agit du parking avant la plage et non celui situé près du phare

Balisage GR®34 : Blanc et Rouge."

(D/A) Du parking, emprunter l'escalier situé au pignon d'une maison sur la droite vers le sentier côtier (indication ToulBroc'h). Monter une bonne série de marches et arriver à un sentier en terre (vue sur la Pointe du Minou avec son fort et son phare).

"Hors balisage."

(1) À la première bifurcation, virer à droite en laissant le GR® descendre tout droit et suivre le sentier à flanc. À la barrière, continuer sur la petite route et virer à droite dans le Chemin de la Rade qui monte entre les maisons. D'abord bitumé, il devient une route carrossable caillouteuse. Atteindre une petite route, la suivre à gauche jusqu'au carrefour de Toulbroc'h.

"Balisage Jaune."

(2) Suivre à droite cette route montante, dépasser l'accès à la ferme de Kervaër et repérer sur la gauche un sentier herbeux (balisage Jaune sur un poteau électrique à droite mais le sentier n'est plus concerné par ce balisage).

Hors balisage.

(3) Emprunter ce chemin qui chemine entre les champs et aboutit à une petite route au village de Kerhoaloc'h. Tourner à droite sur la petite route.

(4) Après les dernières maisons, virer à gauche dans un étroit chemin herbeux malgré la croix Jaune. Suivre ce chemin ombragé et arriver à un carrefour de chemins au niveau d'une maison (poteau-balise VTT).

Continuer sur le chemin de gauche, laisser un chemin à main droite et atteindre une bifurcation avec un poteau-balise marque Jaune + VTT.

Balisage Jaune.

Obliquer à gauche, passer une zone un peu humide et arriver à un petit ruisseau situé à main droite.

(5) Le traverser sans problème et entamer un aller/retour d'environ 800m jusqu'au site de Lesconvel en suivant un large chemin constitué de quartz rouge. Arriver à Lesconvel où l'on découvre une petite chapelle ruinée, une maisonnette avec son four à pain, un lavoir, un plan d'eau servant de vivier et un manoir privé. Avancer sur la route pour l'apercevoir, tout en restant discret (panneau explicatif).

Points de passages

- D/A Parking Pointe du Minou**
N 48.340912° / O 4.615025° - alt. 26m - km 0
- 1 Bifurcation**
N 48.339742° / O 4.616784° - alt. 28m - km 0.2
- 2 Carrefour de Toulbroc'h**
N 48.342698° / O 4.622782° - alt. 56m - km 0.97
- 3 Chemin à gauche**
N 48.348298° / O 4.622738° - alt. 70m - km 1.6
- 4 Chemin herbeux à gauche**
N 48.351769° / O 4.625352° - alt. 72m - km 2.51
- 5 Petit ruisseau**
N 48.35576° / O 4.624417° - alt. 73m - km 3.39
- 6 Site de Lesconvel**
N 48.356731° / O 4.628581° - alt. 74m - km 3.76
- 7 Chemin herbeux à gauche**
N 48.349846° / O 4.637985° - alt. 36m - km 5.6
- 8 Batterie et fort de Toulbroc'h**
N 48.341084° / O 4.630783° - alt. 38m - km 7.3
- 9 Route de la Corniche**
N 48.340839° / O 4.624406° - alt. 41m - km 8.06
- D/A Parking Pointe du Minou**
N 48.340914° / O 4.615013° - alt. 25m - km 8.99

(6) Faire demi-tour jusqu'au ruisseau (5) et continuer à droite sur ce chemin qui aboutit à une route près d'un transformateur et d'un abri pour car scolaire.

Traverser et continuer en face sur une petite route qui descend régulièrement vers la mer malgré la croix Rouge qui ne concerne que le balisage VTT.

Au prochain carrefour, tourner à droite (indication Penjer- Milin Nevez) et continuer à descendre.

(7) Au niveau d'un panneau signalant le virage et à droite une maison, virer à gauche dans un discret chemin (passage un peu humide) qui descend tout droit sur le sentier côtier au niveau de la Grève de Déolen. Remarquer à droite les imposants bâtiments de la Maison de la Compagnie Française des Câbles. De cette crique est parti, en 1879, un câble télégraphique vers la côte américaine, via Saint-Pierre et Miquelon. Des câbles sont encore visibles au niveau de la grève vers la mer.

Balisage GR® 34 Blanc et Rouge + PR® Jaune.

Au poteau balise Déolen, tourner à gauche, direction Est et suivre le sentier côtier. Descendre au fond de l'Anse de Dalbosc, très cotée par les surfeurs. Entamer dans la foulée une sérieuse grimpe par des marches en bois bien aménagées. On découvre très vite le site de Toulbroc'h (trou du blaireau), importante batterie côtière allemande datant de la deuxième guerre mondiale pour le contrôle du Goulet de Brest.

(8) Bien suivre le balisage qui traverse cette batterie puis ensuite par une passerelle, traverser l'ancien fort datant de 1884. Virer à gauche puis à droite en longeant des anciens casernements militaires rénovés.

(9) Emprunter la Route de la Corniche puis virer à droite sur le sentier côtier qui se poursuit vers la Pointe du Petit Minou. Cette portion comporte plusieurs passages avec des marches.

(1) Arriver à la bifurcation de départ et reprendre le parcours de l'aller pour regagner le parking de départ (D/A).

Informations pratiques

Toilettes au parking de départ.

Le sentier côtier comporte plusieurs passages avec des marches et des escaliers parfois assez abrupts.

Quelques passages humides qui pourraient être délicats en hiver.

Bonnes chaussures de marche.

Plage au Minou.

A proximité

[Chapelle ruinée de Lesconvel](#)

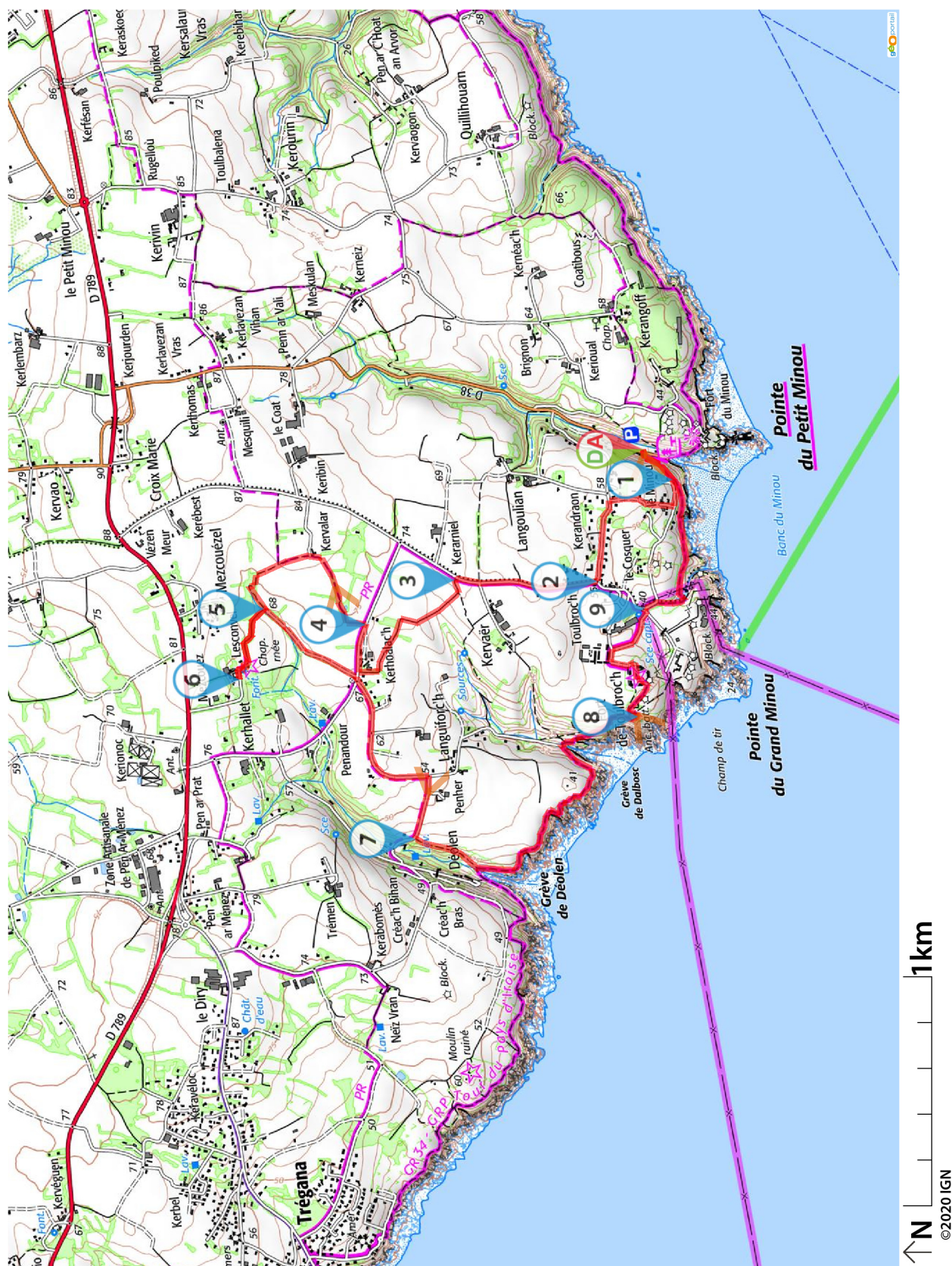
[Fort de Toulbroc'h](#)

[Pointe du Petit Minou](#)

Anse de Dalbosc, très prisée par les surfeurs.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-entre-terre-et-mer-autour-des-pointes-du/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.